



Communiqué de presse

NANTES, LE 09-01-2017

***Droits des lycéens* renouvelle son Bureau !** Près de deux ans après sa création, l'ancienne équipe part « fière et sereine » selon Augustin Ruggieri, ancien Vice-Président chargé de la Communication.

Pour la première fois depuis sa création, le Bureau, élu par les adhérents de l'association, est renouvelé en intégralité. Cette association, fondée par quatre lycéens en 2015, compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres qui partagent ses valeurs et ses principes. Ces premières élections constituent un moment important dans l'histoire de l'association, montrant qu'elle a atteint une certaine maturité. Le nouveau Bureau espère apporter un regard neuf sur cette association grandissante et les actions qu'elle mène.

La nouvelle équipe tient à remercier chaleureusement l'ancien Bureau pour tout le travail qu'il a effectué, ainsi que pour la confiance qu'il lui accorde. L'ensemble de l'équipe tient également à remercier tous les membres de l'association de lui accorder leur confiance.

L'ancien Président, Clément Baillon, un des membres fondateurs de *Droits des lycéens*, est nommé Président d'Honneur. C'est la première décision effective du nouveau Bureau, visant à montrer sa reconnaissance envers un de ceux sans qui *Droits des lycéens* n'existerait pas.

Le nouveau Bureau s'engage à poursuivre à bien toutes les actions menées par *Droits des lycéens* : l'assistance juridique quotidienne, ainsi que les actions juridiques plus exceptionnelles telles que la demande de transparence sur l'algorithme d'Admission Post-Bac (APB) et aura pour tâche d'entreprendre de nouvelles actions de ce type. Les grands principes de *Droits des lycéens*, à savoir : la primauté du droit, l'indépendance politique, l'assistance gratuite et sans condition, ainsi que l'humilité; seront respectés pour que l'association continue d'arborer sa devise :

“Afin que le droit ne s'arrête plus aux portes de l'école.”

Communiqué de presse

Composition du nouveau Bureau

- Samira Issouf, Présidente (Terminale ES à Saint-Denis, La Réunion)
- Jack Hogg, Vice-Président chargé des Relations avec les adhérents (Première S à Angers)
- Hicham Touili, Vice-Président Trésorier (Première ES à Pontoise, en région parisienne)
- Théo Moréno, Vice-Président chargé de l'Assistance et du Conseil juridiques (Terminale L à Perpignan)
- Hugo Collin, Vice-Président chargé de la Communication (Première ES à Nantes)

Les portraits des membres du nouveau Bureau sont consultables sur le site de *Droits des lycéens* :
<http://www.droitsdeslyceens.com/pages/a-propos/l-equipe.html>.

Qui sommes-nous ? Qui contacter ?

Qui sommes-nous ?

Droits des lycéens est une association fondée en avril 2015, indépendante et entièrement gérée par des lycéens. Son but principal est de faire connaître leurs droits aux lycéens, et de les assister pour les faire respecter dans leur application. Elle compte aujourd'hui une centaine de membres dans toute la France, et à l'étranger.

Qui contacter ?

Hugo Collin, V-P chargé de la Communication
Tél. : 06 51 70 33 84
Mél. : hugo.collin@droitsdeslyceens.com

Samira Issouf, Présidente
Tél. : 06 92 56 47 65
Mél. : samira.issouf@droitsdeslyceens.com

Ou par [ce formulaire de contact](#).